



## Annulation d'un préavis de fin de bail de la part du locataire

Par **domi974**, le **09/03/2011** à **15:14**

Bonjour,  
est-il possible d'annuler un préavis de fin de bail quand on est locataire (l'annuler ou le rattraper après avoir changé d'avis). Si oui comment faire. Si non, quels conseils pouvez-vous me donner pour le négocié.

merci pour toutes vos réponses.  
Domi.

Par **mimi493**, le **09/03/2011** à **17:51**

Non, le congé est ferme. Le locataire ne peut qu'avec l'accord du bailleur (par écrit, sur du papier).  
ça dépend de ce que veut le bailleur (s'il est ravi de récupérer son logement ou pas), ou s'il a déjà trouvé un autre locataire